



citrap-ne@citrap-ne.ch
www.citrap-ne.ch

M. David Fattebert
Directeur de CFF Suisse romande

1020 Renens (VD)

Bevaix, le 19 mars 2025

Horaire 2025 et ligne du Pied du Jura

Monsieur le directeur

Le nouvel horaire des transports publics suisses est entré en vigueur le 8 décembre 2024. Il se caractérise par les plus grands bouleversements observés depuis l'horaire 2004 qui marquait l'achèvement de Rail 2000.

La ligne du Pied du Jura, Rorschach – Bienne – Genève, est particulièrement affectée par ces modifications. Au chapitre des améliorations, on salue l'introduction de la cadence à la demi-heure des liaisons Zurich – Bienne – Lausanne. Au niveau des inconvénients, on déplore la suppression des relations directes Zurich – Bienne – Genève, impliquant des ruptures de charge en gare de Renens (VD) avec des changements de quais.

L'Alliance des villes de la ligne du Pied du Jura, d'Aarau à Genève et de Bâle à Bienne, dont sont membres Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, s'est mobilisée pour demander aux CFF le changement de trains sur le même quai à Renens. Or nous avons eu la satisfaction d'apprendre par la presse que les CFF ont fait récemment des essais concluants dans ce sens. Toutefois, les CFF précisent qu'une telle mesure peut créer des perturbations sur le transit d'autres trains à Renens.

La section neuchâteloise de la Communauté d'intérêts des transports publics (CITrap-NE) a déjà recueilli de nombreux témoignages de mécontentement des voyageurs à ce sujet. C'est pourquoi, nous souhaitons que les CFF mettent tout en œuvre pour résoudre rapidement ce problème, en trouvant des itinéraires compatibles avec tout le trafic ferroviaire en gare de Renens.

Quant aux propos de porte-parole des CFF sur la nécessité de travaux considérables (nouveaux tronçons de voie, pose d'aiguillages et de caténaire, allongement de quais) pour résoudre le problème, il nous semble que le coût en serait excessif.

En conséquence, nous souhaitons que les CFF prennent les mesures pour répondre aux attentes légitimes des voyageurs dans les plus brefs délais. Nous aimerions aussi qu'ils informent régulièrement les associations au service des voyageurs de l'avancement des études.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions, Monsieur le directeur, d'agréer nos salutations distinguées.



Nicole Humbert-Droz

Présidente de la CITrap-NE